

Vous avez la possibilité de modifier, au moment du pointage, le type d'heure salarié.

Par défaut, le salarié est associé à un type de salarié dont le coût est défini dans les paramètres métiers.

Il est parfois nécessaire suivant les tâches effectuées de modifier le type de salarié. (Ex : Coût de MO Pose <> Coût de MO de Fabrication...)

## Paramétrage

Options - Paramètres – Système – Application

**Cadre Pointage des heures** : Cocher l'option "Activer la possibilité de modifier le type de salarié lors d'une saisie".

**Pointage des heures**

- Activer le controle des heures saisies lors de la copie de la paye
- Activer les zones de déplacements par bibliotheque de salaires
- Activer la saisie des horaires de travail
- Activer la possibilité de modifier le type de salarié lors d'une saisie**
- Doubons dans saisie heures
- Exclure les intérimaires de la préparation de la paye
- Application stricte du calcul des heures supp. sur une semaine comprenant une fin de mois.  
Toutes les heures supp. sont payées le mois suivant

Dernier jour de la semaine :  Vendredi  Samedi  Dimanche

## Au niveau du pointage hebdo

Utilisez le bouton droit sur l'horaire du jour et sélectionnez « Changer de type d'heure ».

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
09/03/20	10/03/20	11/03/20	12/03/20	13/03/20	14/03/20	15/03/20
8.00	8.00	8.00	8.00	7.00		
9.50	9.50	9.50	9.50	9.50		
5.15	5.15	5.15	5.15	5.15		

Choisissez d'appliquer la modification sur le jour sélectionné ou sur tous les jours de la semaine, sélectionnez le type d'heure à appliquer et validez. Un triangle rouge vous rappelle le changement de type d'heure.

**Type d'heure**

Chantier:

Code: 19C0003

Libellé: 5 BATIMENTS HABANS

Ville: HABANS

Appliquer le champ optionnel:

Jour sélectionné

Tous les jours ayant des heures saisies cette semaine.

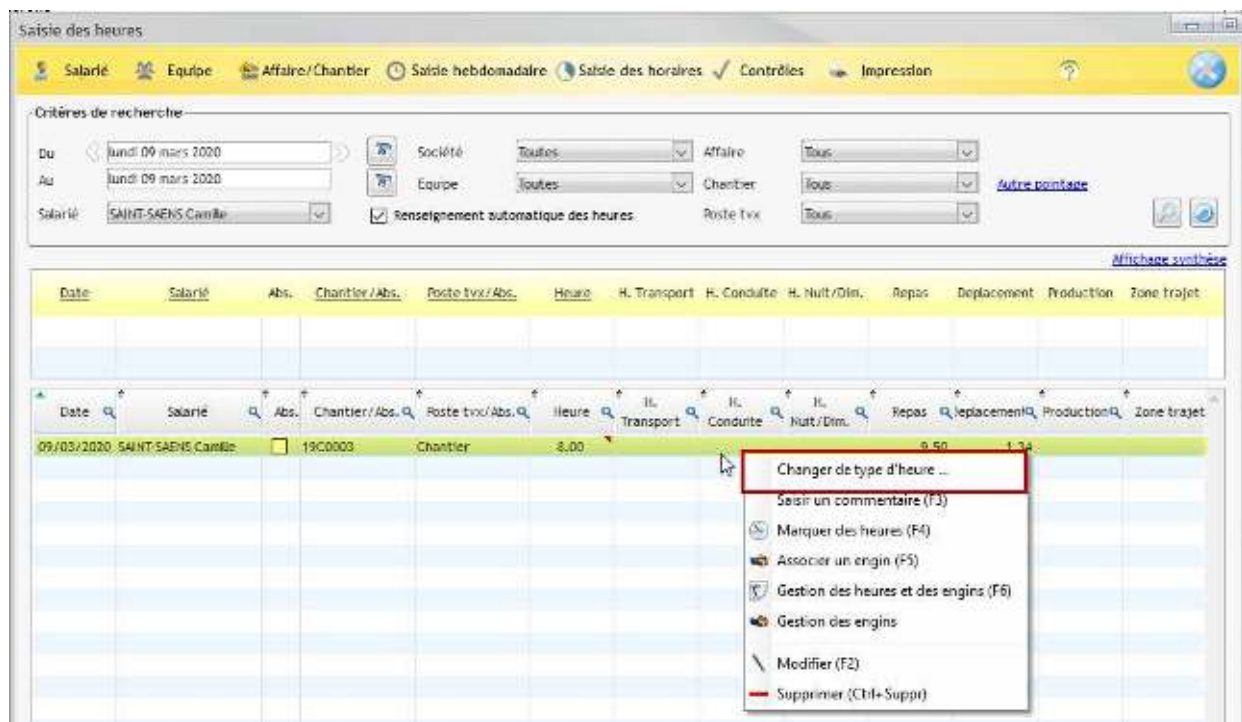
Type d'heure: **MO Fabrication**

Type d'heure	Code	Libellé
Apprenti		apprenti
Chant		Chantier
Chauf		Chauffeur
Chef		Chef de chantier
Fab		MO Fabrication
Base		MO Pose

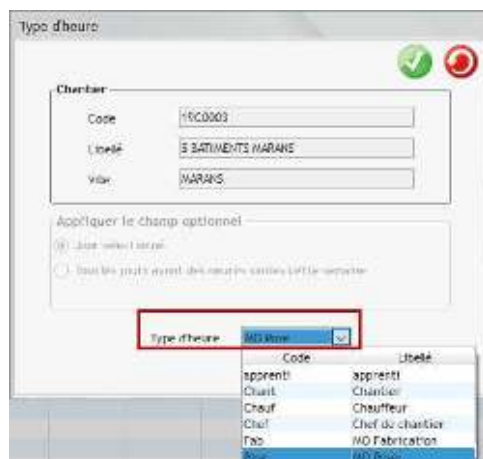
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09/03/20	10/03/20	11/03/20	12/03/20	13/03/20
8.00	8.00	8.00	8.00	7.00
9.50	9.50	9.50	9.50	9.50
1.34	1.34	1.34	1.34	1.34

## Au niveau du pointage journalier

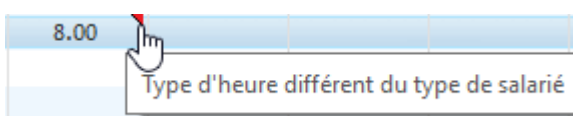
Sélectionnez la ligne et à partir du bouton lancez la commande « changer le type d'heure »



Le changement du type d'heure se fait uniquement par jour.



Un triangle rouge vous rappelle le changement de type d'heure.



## Au niveau du pointage ATELIER

Après connexion au pointage Atelier, au moment de la saisie de la tâche, le changement du type d'heure peut être fait directement par le salarié (Ex de type heure : fabrication, manutention, ...).

